

Formation à la conduite selon la recommandation R484^{R484}

Catégorie 1 Recyclage

Présentiel - Synchron

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un pont roulant ou d'un portique en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite en sécurité des ponts roulants d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R484 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES® R484 de la catégorie visée.

Les + métier

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.
Rappel du contexte réglementaire : Tout travailleur amené à utiliser un pont roulant ou un portique doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56).

- **Public Visé**
Toute personne appelée à manipuler un pont roulant ou portique.
- **Pré Requis**
Comprendre les instructions en langue française.

Modalités d'entrée en formation

Entrée et sortie permanente en formation continue sur demande auprès de notre service commercial. Contact@interformat.fr

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaissances Théoriques : Connaître les informations relatives aux risques liés à son utilisation. Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Connaissances Pratiques : Avoir les compétences nécessaires à la conduite d'un PONT ROULANT ou d'un PORTIQUE en situation de travail.

Blocs de Compétences

FORMATION THEORIQUE

- Connaissances générales
- Technologies des ponts roulants et portiques
- Les principaux types de ponts et portiques
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Capacité des ponts roulants et des portiques
- Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques
- Exploitation des ponts roulants et des portiques
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des ponts roulants et des portiques

FORMATION PRATIQUE

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

EVALUATIONS : TEST THEORIQUE ET TEST PRATIQUE

Méthodes mobilisées

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Organisation par ateliers pédagogiques.
- Apprentissage complémentaire via notre plate-forme E-Learning.
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R484.
- Lieu de formation : selon le choix du client, soit au sein d'une agence où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

Moyens pédagogiques

Plateaux Techniques et engins adaptés aux exigences de la recommandation R484
Salles de formation, parking et salle de pause.

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

Méthodes et modalités d'évaluation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.484 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié. Les agences exclusivement référencées sur L'INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées. Évaluation de la satisfaction stagiaire en fin de formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour toutes les sessions (Inter ou Intra) chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI (Chaussures de sécurité, casque, protections auditives, gilet haute visibilité) et tenue adaptée.

Pour les sessions en entreprise cliente, le document d'évaluation des moyens informant des moyens pédagogiques à mettre à disposition devra être complété et validé avant la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

	Durée	Effectif		Tarifs
7.00 Heures	1 Jour	En fonction du nombre et du type de catégories.		Nous consulter



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr